

232

22 d -

LE CRI
DE DOULEUR
DES COLONS,
OU
LEURS DOLÉANCES
AU CORPS LÉGISLATIF
ET AU DIRECTOIRE EXECUTIF.

Par le Citoyen M..... S.

Quis talia fando temperet a lacrymis ?

VIRG.

QUE la puissance des mots est bornée, et que les expressions qui peignent la douleur sont faibles devant la douleur elle-même ! Telle est sans doute l'inquiétude de tout homme qui a à parler

A

pour de longues et de grandes infortunes : il sent tout ce que la tâche qu'il s'impose, exige à la fois, de talent et de sensibilité ; et dans la crainte salutaire de profaner , en l'affoiblissant , la cause qu'il voudroit défendre, il doute si l'excès de la douleur , au nom de laquelle il réclame, ne lui a pas fait illusion sur les moyens qu'il a reçus de la nature pour en être l'interprète ; il tremble , en un mot , d'avoir pris la mesure de son émotion pour celle de son talent.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que ces réflexions me tourmentent ; il y a long-temps que je me suis pénétré de tout ce qu'a d'auguste la cause de soixante mille infortunés, précipités, tout à coup, de l'opulence dans une misère qui peut à peine se dépeindre ; je sais qu'elle exigeroit toute la puissance d'un talent éprouvé par des succès ; mais lorsque le talent lui-même , découragé par des tentatives inutiles, et quelquefois même par des imputations calomnieuses , a brisé sa plume , d'indignation ou de dépit ; lorsque toutes les voix restent muettes, il est consolant, dût-on n'élever la sienne que dans le désert, de rompre ce silence ; elle peut au moins retentir au fond des cœurs pour laquelle elle s'élève, et y jeter quelque consolation ;

elle peut, éveillant l'opinion publique, fixer enfin l'attention du gouvernement sur une aussi longue infortune.

J'ai besoin, je le sens, de cette espérance pour supporter les impressions pénibles qui naissent naturellement d'un pareil travail. Les tableaux et les souvenirs qu'il ramène sans cesse ont quelque chose de si funèbre, que, sans l'espérance d'un succès, il seroit impossible d'en surmonter le dégoût. Ah ! sans cette perspective, sans le sentiment anticipé du succès qu'on espère comme la récompense de ses efforts, sans la certitude de consoler au moins ceux qu'on n'aura pu soulager, où prendroit-on la force de promener douloureusement sa pensée sur le tableau de tant de souffrances ?

Parmi les victimes de la révolution, il n'en est pas sur lesquelles le malheur ait frappé des coups plus terribles que sur les Colons : parens, amis, fortune, mobilier, vestiaire, elle leur a tout enlevé à la fois ; et il n'y a point d'exagération à dire qu'elle les a laissés dans un état complet de dénuement et de nudité. Santhonax, lui-même, qui lutta si long-temps contre eux, et qui les présenta toujours à la France comme les ennemis nés de la révolution, a vu son

ressentiment vaincu par l'excès de leurs maux. L'inébranlable fermeté de cet homme, qui a eu si long-temps sous les yeux tout ce qu'un bouleversement sans exemple peut rassembler à la fois de plus touchant et de plus terrible, a pourtant cédé au tableau d'un malheur, qui, parmi ses victimes, pèse d'un poids double sur les plus innocentes. Il a vu, sur tous les points de la France, ces femmes, ces vieillards, ces enfans, portant seuls en quelque sorte, la peine des erreurs de leurs pères; il a vu tous les besoins, assaillant à la fois ceux qui, naguère, s'en croyoient éternellement à l'abri; et, sans doute, ce passage rapide de l'opulence à la plus profonde misère, ce contraste frappant des biens et des maux qui se touchent de si près, l'a, par la pitié, ramené à l'indulgence. Ce ne sont plus aujourd'hui pour lui ces Colons ivres d'orgueil et de domination; ce ne sont plus ces fanatiques partisans des privilèges et des distinctions: égaux, hélas! par une même infortune, ils ont tous passé sous l'accablant niveau d'une adversité commune; et leurs cœurs flétris par la longue insensibilité de la république à leur égard, sont morts à tout autre sentiment qu'à celui du besoin. *Du pain et un asile:*

voilà l'objet de leurs vœux les plus constans ;
voilà le terme modéré de leurs désirs !

Qu'on veuille donc bien y réfléchir : Santhonax , ennemi juré des Colons , qui le poursuivent presque tous de leur exécution , est pourtant aujourd'hui leur avocat ! leur vainqueur dans une lutte qui , aux yeux d'une grande partie de la France , fera peut-être une injure éternelle de son propre nom , il oublie le tribut de haine que chacun lui porte , et l'excuse en faveur d'un malheur dont l'excès même semble la légitimer !

Dieu fit du repentir la vertu des coupables. Si c'est à cette maxime et à tout ce quelle a de consolant qu'a cédé Santhonax ; ou si , sans se croire coupable , il gémit seulement sur les effets de ses deux missions à St.-Domingue ; si , en un mot , il éprouve des regrets , et se repent de n'avoir pas préféré les moyens concilians de la persuasion et de la douceur à une inexorable sévérité , souvenons-nous aussi , de notre côté , que le repentir mérite l'indulgence ; et n'allons pas repousser la main qui s'offre pour nous soulager.

Quant à moi qui , en prenant la plume , ai juré , au nom sacré du malheur , de n'irriter

aucune passion , j'évoque à mon secours toutes les idées libérales et tous les sentimens généreux ; c'est à tout ce qu'il y a de sensible dans le cœur de l'homme que je m'adresse ; c'est de compassion , en un mot , dont j'ai besoin , et non de vengeance ; je veux conduire à la justice , par le respect qu'on doit au malheur , et c'est sous ce rapport que je m'adresse aux ennemis des Colons , à Santhonax lui-même , et que je les conjure tous de joindre leurs efforts aux miens , pour déterminer le gouvernement à prendre enfin un parti à l'égard des malheureux Colons.

Je parle d'indulgence , je le sais , à des Colons ulcérés par le sentiment d'une longue injustice publique ; mais lorsque le repentir est sincère ; lorsque cette sincérité est garantie par une espèce de rétractation , et par un engagement pris solennellement à la tribune même de la république , il faudroit faire taire tout ressentiment , alors même que l'indulgence ne seroit pas , à la fois , un besoin et une consolation. Je ne sais si je m'abuse , je ne sais si j'interprète le sentiment général des Colons ; mais j'en ai vu de si misérables , j'en ai tant vu exposés à mourir de faim , le jour où ils seront délaissés

par la bienfaisance et la pitié ; j'en ai vu dont l'existence morale a été si étrangement mutilée par les souffrances et les humiliations ; j'en ai vu dans un état de dénuement si complet ; j'en ai vu si près d'un véritable désespoir , que , tout entier à la douleur qui saisit l'ame à de tels tableaux , la haine me devenoit alors impossible , et mon cœur oublioit , malgré lui , la vengeance , pour ne songer qu'à des consolations et à des remèdes.

Ah ! sans doute l'on peut m'en croire : j'ai parcouru toute la France , et par-tout , j'ai rencontré de ces malheureux qui , à des inquiétudes et à des privations de tous les jours et de tous les momens , y ajoutent encore tout ce que l'imagination , dans son effroi , peut présenter de sinistre. Jugeant de l'avenir par le présent , tout les effraie et rien ne les console ; ils semblent n'anticiper sur l'avenir que pour anticiper sur la douleur ; triste et inévitable effet d'une position malheureuse , dans laquelle on s'est tout à coup trouvé , sans y avoir été préparé par quelque gradation ! Cette terre , qu'ils ont fui à travers les flammes et les cadavres , est aujourd'hui , pour eux , une terre promise ; et le sort de leurs nègres les plus

malheureux , est le terme de leur ambition et l'objet de leurs vœux assidus. Je n'exagère rien , et j'affirme , que d'un bout de la France à l'autre , leur langage est le même. Des *bananes , des patates et une caze , voilà ce qu'il nous faut , voilà ce que nous trouverons à St-Domingue* , disent-ils tous avec cet accent de la vérité qui ne trompe jamais ; *tandis qu'ici nous ne savons jamais la veille de quelle manière nous existerons le lendemain*. Ce langage n'a rien de figuré ; il est , à la lettre , celui de tous les Colons que le hasard a dispersé sur tous les points de la France ; et malheureusement , il est trop fortement accentué par la douleur , pour n'être pas sincère. Ces vœux simultanés , cet accord unanime dans les sentimens et les désirs , ce terme modéré d'une ambition qui se contente aujourd'hui d'un sort qui eût , autrefois , fait son malheur , cette abnégation de tout ressentiment , prouve l'excès d'un malheur commun qui , en retrempant , pour ainsi dire , toutes les ames , les a toutes remises à l'unisson.

Non , les Colons ne sont plus ce qu'ils étoient ; le malheur personnel , lorsqu'il atteint certain degré , bouleverse tous les rapports ; les hommes qu'il a choisis pour les instrumens de ses dures

leçons , renaissent , pour ainsi dire , à une nouvelle vie , dans laquelle les vœux et les désirs ont un terme beaucoup plus borné ; croire alors à la suspension de ses maux est une espèce de bonheur dont on se contente. Les Colons , d'ailleurs , ont tous aujourd'hui la fatigue du malheur ; consternés par des calamités sans exemple , et terrassés par des événemens d'une force sur-naturelle , le repos et la tranquillité sont maintenant , pour eux , la perspective qui a le plus de charmes.

Si l'on ne veut voir , dans ces considérations , que des abstractions métaphysiques , je peux prouver que les événemens , eux-mêmes , en ont déjà justifié la vérité ; et l'on se convaincra , de plus , que l'adversité qui a disposé les Colons à la modération , a aussi calmé tous les ressentimens qui ont tant contribué à leur perte.

Au moment où les troubles de St-Domingue forcèrent presque tous les habitans de quitter cette colonie , il y existoit , entre les blancs eux-mêmes , trois ou quatre partis , ennemis acharnés les uns des autres , qu'un danger commun et imminent n'avoit pu réunir , et qui , dans le délire de leur exaspération , s'accusoient

récioproquement de la perte de St.-Domingue. Loin de ne voir, dans tant de maux, que la force inévitable des choses et d'une révolution qui, là plus qu'ailleurs, devoit causer d'horribles catastrophes, chaque parti resta fidèle à ses absurdes préventions et à sa haine. Sur tous les points de l'Amérique et de la France où la destinée leur permit d'aborder, ils y arrivèrent avec les mêmes desirs de vengeance et se persécutèrent avec cette fureur qui accompagne toujours le fanatisme politique, de quelque nature qu'il soit. A la fin, cependant, l'infortune qui, de concert avec le temps, désarme les passions les plus invétérées, a calmé cette effervescence d'autant plus malheureuse, qu'elle ajoutoit le tourment de la haine à des tourmens déjà trop cruels. Les inquiétudes journalières d'une existence aussi incertaine que la leur et la nécessité de pourvoir à leurs besoins, les livrant insensiblement à des idées étrangères à ces discussions, ils ont enfin envisagé, de sang-froid, leur nouvelle position; ils en ont vu toute l'horreur; et, dans le calme et l'abattement qui suivent inévitablement un pareil examen, cette guerre insensée, s'apaisant tous les jours, bientôt toutes les opinions n'en ont fait qu'une seule.

Qu'on ne soit donc plus étonné de cette simultanéité dans leurs vœux , et que le gouvernement ne redoute , ni leur turbulence , ni leurs ressentimens , ni leurs préventions. Quand l'excès de la misère , mettant votre existence à la merci de la pitié ou de la bienfaisance , vous a long - temps fait dépendre des autres , on a pris , dans cette espèce d'abnégation forcée de soi-même , l'habitude de ne vivre que d'une manière passive. La patience , la résignation , la soumission aux lois , sont devenues des vertus faciles , et qui ne coûtent aucun effort. Quels que soient les événemens , on en supporte le joug , sans être tenté de se roidir contre leur contrariété ; et l'on ne jette même plus que des regards d'effroi et de dégoût sur des discussions auxquelles on a dû tant de calamités.

Le gouvernement peut donc , sans danger , céder au vœu général des Colons , et leur permettre de retourner sur leurs foyers. Il ne trouvera peut - être pas en eux des républicains bien ardens ; il n'y comptera pas de chauds partisans d'une révolution qui leur a coûté si cher ; mais il trouvera des hommes résignés , soumis ; il y trouvera des cultivateurs patiens

et laborieux ; déterminés à ne se mêler que de leurs travaux , et qui , sur-tout , ont abjuré tout projet d'une résistance inutile et insensée. Le directoire a même déjà un garant irrécusable de leur tranquillité , dans la position où ils vont tous se trouver ; car enfin , pour se livrer à des discussions politiques , qui ont le bonheur de la société pour objet , il faut , je ne dirai pas en jouir soi-même , mais il faut au moins avoir des moyens d'existence : et comment supposer que des hommes qui , pour subsister , auront besoin de tous leurs momens , les perdront à des discussions qu'ils ont déjà payées de tout ce que la misère a de plus rigoureux ?

Je le dis donc hardiment : quiconque tiendrait au gouvernement un autre langage , quiconque peindrait comme dangereux le retour des Colons blancs à Saint - Domingue , seroit dans l'erreur. Les Colons , je le répète encore , n'ont tous aujourd'hui qu'un même besoin , et ne forment qu'un même vœu , celui de retourner sur leurs habitations. L'état précaire dans lequel ils ont vécu jusqu'ici , l'impossibilité de le prolonger , la profonde misère dans les uns , la délicatesse dans ceux qu'a si long-temps

soutenus la bienfaisance ; tout est garant de la sincérité de ce vœu.

S'il en est encore parmi eux , qui , fermant les yeux à l'impossibilité démontrée d'un retour à l'ancien ordre de choses , n'adoptent , ni par sentiment , ni par nécessité , les lois républicaines ; s'il en est , dis-je , d'assez fanatiques pour se refuser à la fois à la nécessité , à la raison et à l'évidence , ceux-là ne retourneront pas à Saint-Domingue : dominés par leurs préventions , ils y ont déjà renoncé ; ils savent trop qu'avec cette manière de voir et de sentir , l'existence y seroit pour eux un véritable tourment , et qu'ils n'y vivroient peut-être pas sans danger. Tous les Colons , d'ailleurs , ne se trouvent pas aujourd'hui dans la même position ; il y en a beaucoup de fixés en France par des engagemens ; il y en a de retenus par des espérances ; il en est d'autres dont le succès a couronné les travaux : mais on sent que ce n'est là que la très-foible partie ; il restera toujours la partie la plus intéressante , celle des femmes , des enfans et des vieillards. Plus à plaindre que les autres , c'est chez eux principalement que le besoin de revoir leurs foyers exerce plus fortement son em-

pire ; et , ce qu'il y a de plus incompréhensible , c'est qu'un pareil vœu ait , chez tous , l'ardeur pressante d'un sentiment long-temps combattu.

Que peut donc avoir à craindre le gouvernement , de leur retour à St.-Domingue ? Croit-il que les noirs les verront arriver avec inquiétude ? Veut-il attendre le moment où les lois de la république règneront seules dans toute la Colonie ? ou craint-il que les noirs , dominés par d'anciens souvenirs , n'écoutent bien plus le besoin de la vengeance , que la loi elle-même ? Cette dernière hypothèse est , sans contredit , la plus vraisemblable ; et , il est tout naturel qu'il éloigne encore l'époque de ce retour ; mais alors , pourquoi ne pas traiter en tout les colons comme des citoyens français ? Pourquoi , lorsqu'ils prouvent leur résidence sur le territoire de la république , tenir en sequestre les biens qu'ils ont à St.-Domingue ? Cette colonie est un département de la république , ses habitans sont citoyens français ; soumis aux mêmes lois , ils doivent jouir des mêmes droits ; et , cependant , par une mesure dont on cherche inutilement la nécessité , on interrompt , pour eux seuls , le cours naturel

des lois ; et les colons qui font déjà du revenu , ne peuvent en jouir. Quoi ! tous les revers à la fois seront venus fondre sur moi ; j'aurai été incendié , ruiné ; j'aurai vu égorger mes parens ; pendant six ans , j'aurai traîné , loin de ce qui m'étoit cher , une existence pire que la mort même ; et , au moment où il me sera possible de retourner dans mes foyers , pour y chercher l'oubli et le remède à tant de maux ; non-seulement on m'interdira ce retour , mais les lois , faisant encore une exception barbare contre moi , me raviront les débris même de ma propriété ? Quoi ! protégé ici à titre de Français , je serai dépouillé à St.-Domingue , au même titre ? Non , un tel projet n'est ni présumable ni possible ; rien ne pourroit en excuser la froide atrocité ; et , si cette révoltante contradiction a existé jusqu'ici , c'est qu'elle étoit le résultat accidentel des événemens , et non l'accomplissement d'un dessein prémédité et exécuté de longue main. Aussi , je ne doute pas que le directoire ne s'empresse de prendre , à cet égard , quelque mesure qui fasse cesser cette barbare contradiction.

Mais dira-t-on , peut-être , la république a besoin de la totalité de vos revenus pour la

défense de vos propriétés elles-mêmes ? Rien de plus absurde que cette objection ; car qui ne sait pas que ce sont les citoyens de la France entière , pris collectivement , qui , par des impôts également répartis , fournissent aux besoins généraux du gouvernement , quelle que soit la nature de ses dépenses , et le département qui les occasionne ? Sans cela , il s'en suivroit qu'une ville attaquée par l'ennemi , devroit payer , à elle seule , toutes les dépenses de l'armée appelée à sa défense : système ridicule , qui paroît être la véritable parodie du gouvernement fédératif.

Veut-on isoler Saint-Domingue de la France , et soutenir que les impôts de cette colonie ne suffisent pas à ses dépenses , il est juste d'y suppléer par ses revenus ? On ne fait que reproduire , avec un nouveau degré d'absurdité , l'objection que je viens de réfuter ; car , du moment où le revenu de chaque propriété est absorbé par les dépenses générales , il n'y existe réellement plus d'état social. La condition la plus essentielle de ce contrat , celle qui en forme la base , celle , en un mot , qui lui a donné l'existence n'étant pas remplie , il est évident que ce contrat n'existe plus. Que
m'importe

m'importe, en effet, qu'on me conserve ma propriété pour demain, si je suis condamné à mourir de faim aujourd'hui ? Au reste, la richesse d'un état n'est autre chose que celle des citoyens ; toutes les deux sont l'excédent des produits et des consommations ; l'une se compose nécessairement de l'autre ; de sorte que ce qui ruine les propriétaires, ruine aussi le gouvernement : où seroient donc, même pour le gouvernement, les avantages d'une telle mesure ?

Loin d'adopter des principes si absurdes, tout gouvernement éclairé sait bien qu'une justice exacte envers tous les gouvernés est à la fois, et un de ses devoirs, et un moyen d'affermir son autorité. Ainsi donc, par son propre intérêt, comme par un sentiment de justice, le Directoire, mieux instruit, s'empressera, je n'en doute pas, de mettre un terme au malheur des Colons ; et si, par des raisons que je respecte, sans chercher à les approfondir, il s'oppose encore à ce qu'ils retournent à Saint-Domingue, il fera du moins cesser le scandaleux abus qui ne laisse aux Colons les noms de propriétaires, que pour les bercer d'un leurre dangereux, et renou-

veler sur eux le supplice de Tantale.

Le Directoire , en effet , ne peut pas permettre qu'un état de choses, qui n'est en lui-même que le résultat fortuit d'un bouleversement universel , déshonore plus long-temps la république ; loin de traiter les propriétaires , qui font actuellement du revenu , comme les enfans illégitimes de la république , il mettra ceux-ci en possession de leurs biens , et subviendra aux besoins des autres , par des secours qui ne seront , après tout , que des avances. En un mot , il sera rigoureusement juste envers les uns , et compatissant envers les autres. Quoiqu'il ne soit ni le provocateur ni le moteur du cruel abandon dont on paroissoit s'être fait un système à l'égard des Colons , il ne pourroit plus y demeurer indifférent , sans mériter désormais les reproches de quiconque a la moindre étincelle de raison.

Non , je ne me persuaderai jamais que le directoire soit moins sensible à la pitié que Robespierre lui-même et les décemvirs. Pendant cette sanglante époque de la révolution , les Colons , du moins furent secourus ; et s'ils le furent faiblement , c'est que les abus vicièrent tellement le mode qu'on avoit adopté pour leur

distribuer des secours , qu'ils dénaturèrent entièrement le but qu'on s'étoit proposé. Il suffisoit , en effet , alors pour y participer , d'avoir mis un instant le pied à St.-Domingue , ou de porter une figure noire ou basanée ; on étoit assuré , avec un tel certificat , de se faire passer pour un propriétaire ruiné ; aussi ces secours , loin d'être un foible dédommagement pour ceux auxquels ils avoient été destinés dans leur principe , devinrent-ils une espèce de bonne fortune pour la plupart de ceux qui y participèrent.

Les abus d'une mesure essentiellement juste par elle-même , ne doivent pas pour cela la faire rejeter ; et il faut , au contraire , profiter de cette épreuve malheureuse pour en corriger l'exécution. Qu'on ne délaisse donc pas les infortunés Colons , mais qu'on tire parti de cette leçon pour mieux atteindre au but qu'on s'étoit proposé. Qu'on ne fasse ni prêt ni avance à ceux dont aucune propriété ne garantira le remboursement. Les non-propriétaires en effet , ceux qui vivoient d'industrie , à St. - Domingue , bien loin d'être dans la situation déplorable des véritables Colons , ont encore à leur disposition les mêmes moyens

d'existence. Quel que soit le coin de terre où les événemens les ont dispersés, ils n'y sont pas malheureux, si c'est dans un pays civilisé; aussi le gouvernement ne leur doit-il ici que la protection et la justice qu'il doit à tous; mais il ne leur doit pas autre chose.

Jusqu'ici je n'ai parlé que dans le sens de la justice la plus rigoureuse; que seroit-ce donc, si je prouvois que l'intérêt public et l'affermissement du gouvernement lui-même, sont, plus qu'on ne le pense, dépendans des mesures de ce genre. Oui, après tant de douleurs, après tant de sévérités rigoureuses, un acte éclatant en justice et en magnanimité, un acte qui rappelle enfin à l'espérance des hommes abreuvés depuis si long-temps de mépris, de calomnies, et de toutes sortes d'amertumes; un tel acte, dis-je, excitant à la fois toutes les affections généreuses de quiconque sait sentir ou penser, décuple la force du gouvernement, par le nombre des cœurs qu'il lui dévoue ou qu'il lui rattache. Car, qu'on ne s'y trompe pas: ce ne sont point des tribunaux, des gendarmes et tout cet attirail de rigueur qui composent la force du gouvernement représentatif; s'il n'avoit, à l'appui de son autorité, que

de tels instrumens , il seroit bientôt détruit ou forcé de détruire lui-même la source dont il tire ses pouvoirs. Sa véritable force , celle qui agit par des moyens insensibles , mais infaillibles , celle qui à la longue détruit les agressions et les résistances auxquelles un gouvernement nouveau est toujours en butte ; c'est l'estime et la considération qu'il inspire, et , ces sentimens préservateurs de son autorité , il les obtient bien plus aisément par des actes de justice , de clémence et de compassion , que par une sévérité trop rigoureuse. Ah ! si le gouvernement savoit combien les mesures qui tendent à réparer de longues injustices ajoutent à son autorité : s'il pouvoit calculer l'effet et goûter le charme des consolations et des espérances qu'il peut verser sur des malheureux , peut-être voudroit-il tempérer , par ce bel attribut du pouvoir , ce que le sentiment du devoir a d'austère en lui-même.

Oui , pour les hommes qui , n'étant pas nés dans une place éminente , savent , lorsqu'ils y sont parvenus , y goûter les douces émotions de la nature , ce sentiment consolateur venant se mêler avec douceur aux embarras et aux agitations

inséparables d'un tel poste, y répandroit encore un charme si touchant, que tous les dégoûts s'en perdroient dans une effusion que je nommerois, presque, angélique.

Que le directoire y réfléchisse donc : il s'agit de soixante mille infortunés ruinés, calomniés et persécutés ; fussent-ils coupables, leurs femmes et leurs enfans ne le sont pas. Il leur doit justice et compassion. Ne voudra-t-il donc pas faire couler enfin, pour la reconnoissance, des larmes qui, depuis si long-temps couloient pour le malheur ?

Au reste, si la situation des finances ne lui permettoit pas de faire, à l'égard des Colons, ce qu'exige la justice et ce que sollicite pour eux l'adversité qui les accable depuis si long-temps ; si, en un mot, on se trouvoit dans l'impossibilité de faire des avances aux femmes et aux enfans de tous les Colons titulaires d'habitations ; il n'en est pas moins vrai que, dans aucun cas, et sous aucun prétexte plausible, on ne peut se refuser à compter ici avec les propriétaires dont on touche les revenus à Saint-Domingue ; car, encore un coup, les Colons sont de véritables Français : ils ont, de plus, été

malheureux pendant six ans ; et à moins qu'une si longue adversité ne soit un titre éternel de proscription ; à moins qu'on ne se fasse une loi barbare d'ajouter le poids d'une si grande injustice aux poids de tant de maux et d'humiliations, rien ne peut autoriser, à leur égard , cette scandaleuse spoliation.

Et qu'on n'aille pas croire qu'il faille une loi pour leur rendre tous leurs droits de citoyens ; elle n'est pas nécessaire , puisque aucune loi ne les leur a ôté , et qu'il ne s'agit au contraire ici que de l'exécution des lois méconnues et oubliées dans le chaos où ont été si long-temps plongées les Colonies. Un simple arrêté du directoire suffira pour mettre un terme à cette espèce de législation tacite , née du désordre , et que le génie du mal lui-même n'eût peut-être pas inventé.

J'ai beau chercher , avec bonne foi , ce qu'on pourroit alléguer de raisonnable à l'appui d'une injustice aussi barbare ; je ne trouve pas un seul motif spécieux : la raison se perd , l'esprit se confond , et le cœur se navre au récit d'une aussi longue injustice ; et , s'il n'étoit pas prouvé , comme je l'ai déjà observé , qu'un

(24)

tel état de choses est le résultat d'une catastrophe sans exemple , et non celui d'un plan combiné, l'indignation seroit le seul sentiment à notre disposition ; et nous n'aurions , contre les machinateurs de cet horrible système , d'autres armes que des imprécations.

Se trouve à Paris ,

Chez DESENNE , Libraire , Palais-Egalité ,
N^{os}. 1 et 2.

De l'Imprim. de PORTHMANN, Successeur du cit. DESENNE ,
rue des Moulins , No. 546.

